

Febelrail – la Fédération des Associations belges d'Amis du Rail - organise depuis 1991 annuellement une élection "Modèle de l'Année" qui a pour but d'élire le modèle réduit ferroviaire lequel correspond le mieux à une série de critères objectives.

Le but est d'inciter les fabricants de commercialiser plus et meilleurs modèles destinés à un réseau miniature ferroviaire représentant une situation Belge, et ainsi faire croître le succès et la popularisation de cet hobby dans notre pays. La Commission de Modélisme de Febelrail prend en main l'organisation pratique de cette élection.

Les modèles

L'élection ne prend en considération que les modèles qui représentent à l'échelle du matériel ferroviaire (ayant été enregistré auprès d'une société possédante une licence d'opérateur belge. Le matériel réel doit (devrait) être utilisé régulièrement sur le réseau ferroviaire belge.

Le modèle doit avoir été commercialisé dans la vente libre (cela veut dire: disponible immédiatement sans réservation ni commande obligatoire) prêts à rouler et disponibles dans plusieurs points de vente physiques, entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédente.

Le modèle doit toujours être en vente le 31 décembre, ou l'avoir été pendant une période de temps suffisamment longue.

Des modèles offerts par un seul point de vente seront pris en considération si leur disponibilité a été annoncé par de la publicité payée dans la presse (spécialisée ou pas) ou par des dépliants, du publipostage ou des moyens publicitaires semblables. Il est indispensable que 'le modéliste amateur' ait eu la chance de prendre connaissance de l'existence du modèle.

Le modèle doit être 'neuf' c'est à dire il n'a pas encore été produit à cette échelle, ou il n'a jamais été jugé par Febelrail dans le cas d'une réédition. Une exception est faite pour les modèles qui ont subi une modification importante visible à la caisse, ce qui pourrait modifier le score antérieur.

Les modèles qui ne répondent pas à ces critères sont considérés comme 'redécorés' et ne subiront pas un nouvel examen.

Dans le cas de modèles sortis en même temps dans des livrées différentes avec la même marque, Febelrail considérera le modèle dans la version ayant servi le plus longtemps, comme la nouveauté.

Le 'Matériel Décor' reprend tous les éléments qui ne sont pas du matériel ferroviaire mais qui peuvent attribuer à l'aspect 'belge' d'un réseau miniature. Le jury donne une appréciation sans autant coter les éléments.

Le jury

Le jury est composé de représentants des clubs associés à Febelrail et de personnes considérés 'experts' à base de leur expérience, de leur connaissance de la SNCB et les opérateurs privés et/ou le monde ferroviaire miniature et/ou leur intérêt au sujet. Ces personnes sont considérés capables de juger le meilleur et d'une façon strictement neutre les modèles pris en considération.

La demande de neutralité exclut la participation des employés de firmes de modèles réduits ferroviaires.

Toutes les associations de modélisme ferroviaire membre de Febelrail peuvent participer à l'élection. Elles recevront une invitation par le responsable de la commission de modélisme de Febelrail. Elles indiqueront deux personnes qui assisteront à l'élection.

Le jury peut faire appel à des personnes dites 'experts': ce sont des gens qui peuvent donner de renseignements supplémentaires sur un modèle ou son développement, ou mettre à disposition de la documentation ferroviaire. Ils ne participent pas au jugement du modèle.

L'élection a lieu de préférence dans le local d'un club associé. Les modèles peuvent alors être testés sur leurs qualités de roulement sur le réseau présent.

Règlement Pratique de l'élection:

1. Chaque membre du jury observera à tout moment une stricte neutralité envers les modèles à juger.
2. Les modèles à juger sont divisés en cinq catégories: les Locomotives, les Automotrices (modèles motorisés), les Voitures (y compris les automotrices et automoteurs non-motorisés), les Wagons Marchandises, et les Eléments Décor.

3. On utilisera de préférence des modèles de la collection privée des membres du jury, achetés dans la vente libre, afin d'éviter la mise à la disposition par une marque d'un modèle 'parfait'.

4. L'élection a pour but la promotion du hobby de modélisme ferroviaire. Dans la catégorie Matériel Traction sera testé le modèle de base. Les fonctions supplémentaires telles que des qualités de roulement améliorées de façon numérique, le bruitage ou un éclairage commutable à distance ne seront pas pris en compte. Le modèle analogue sera testé sur ses qualités de roulement.

5. Le modèle qui obtient le meilleur résultat dans sa catégorie avec au moins 80% des points sera nommé Modèle de l'Année. Il est donc possible qu'aucun modèle n'est élu dans une ou plusieurs catégories.

6. L'organisation pratique de l'élection sera décidé le jour même. Par exemple, les modèles à juger peuvent être jugés dans des groupes de travail au lieu de un par un par l'ensemble du jury, afin d'obtenir des cotes finales plus vite.

7. La commission de modélisme peut prendre des mesures préalables afin de faciliter le travail le jour même: elle peut organiser une élection intermédiaire, faire mesurer les modèles, faire des essais sur les qualités de roulement préalablement, etcetera...

8. Marche à suivre par les membres du jury:

- on cote, lorsqu'il y a lieu, chacun des items figurant dans les feuilles guide. Les cotes peuvent être 10, 7, 5, 3 ou 0: seule la perfection vaut 10. Dès quelque chose cloche, la cote doit être ramenée à 7, 5, 3 ou 0.

- pour les 'cotes principales', les points sont attribués selon le barème suivant:

- si la différence par rapport à la réduction à l'échelle est inférieure à 1%: 10 points.
- si elle est supérieure ou égale à 1% et inférieure à 2%: 7 points
- si elle est supérieure ou égale à 2% et inférieure à 5%: 5 points
- si elle est supérieure ou égale à 5% et inférieure à 10%: 3 point
- si elle est supérieure ou égale à 10%: 0 points.

- pour la rubrique "conformité aux normes NEM", la cote sera 10 (dans la norme) soit 0 (hors norme);

* le total de ces cotes doit être divisé par le facteur indiqué en haut de la colonne de droite.

Attention: lorsqu'un item ne peut être pris en compte, il y a lieu d'adapter le facteur de division.

* le résultat de cette division est inscrit dans la case de droite et communiqué au président, lequel se chargera de la totalisation, des remarques et commentaires exprimés par le jury sur le modèle et de la rédaction du résultat final.

* pour la rubrique " fonctions accessoires", les items notés en caractères *italiques* sont facultatifs. On ne les prend en compte que s'il y a lieu, et leur absence ne peut être sanctionnée. Pour l'obtention de la cote finale, le diviseur sera adapté.

* les modèles contenus dans un 'set' – plusieurs modèles vendus dans un seul emballage ou ensemble comme une unité – sont cotés individuellement. La moyenne de ces cotés individuelles fait le résultat final du set.

Les Résultats

Les cotes attribuées sont multipliés par les facteurs prévus sur les feuilles de guide. Les pourcentages ainsi obtenus sont triés dans l'ordre descendant. Cet ordre détermine le résultat final.

La publication des résultats aura lieu dans l'organe officiel de Febelrail, dans la presse spécialisée et par moyen d'une lettre adressée aux clubs-membre et aux membres du jury.

La communication consistera de la liste des modèles pris en considération, les résultats obtenus dans chaque catégorie de critères et les remarques et commentaires exprimées par les membres du jury.

Les clubs-membre de Febelrail et les membres du jury recevront en outre les résultats détaillés (ce sont les scores en % par rubrique dans chaque catégorie de la feuille de guide). Ceux ci seront publiés dans l'organe officiel de Febelrail.

Les firmes vainqueuses seront averties par une lettre normale adressée au représentant de la marque en Belgique, et invitées d'être présentes à la remise des diplômes.

La remise des Diplômes du Modèle de l'Année aura lieu de préférence à l'occasion d'une manifestation de modélisme ferroviaire, si possible alternativement dans l'autre région linguistique du pays que l'année précédente.
